

Cote du document: EB 2021/133/R.9/Add.1
Point de l'ordre du jour: 6 b)
Date: 18 août 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Indran Naidoo

Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: i.naidoo@ifad.org

Suppiramaniam Nanthikesan

Fonctionnaire principal chargé de l'évaluation
téléphone: +39 06 5459 2243
courriel: s.nanthikesan@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-troisième session
Rome, 13-16 septembre 2021

Pour: **Examen**

Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

1. Conformément au mandat et au règlement intérieur du Comité de l'évaluation et à la décision prise par le Conseil d'administration à sa session de décembre 2006, le présent document contient les observations formulées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) à propos du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE). Ce rapport est le principal document rendant compte de l'efficacité du Fonds comme institution et de son efficacité en matière de développement.
2. D'une manière générale, le RIDE de 2021 donne un aperçu concis et objectif de la performance durant la deuxième année de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Le rapport de cette année présente les progrès accomplis au regard des engagements pris au titre de FIDA11, à l'aune des indicateurs du Cadre de gestion des résultats. L'analyse fait apparaître la dynamique entre l'obtention des résultats en matière de développement et les avancées institutionnelles accomplies par le FIDA pour concrétiser ces résultats. IOE salue l'esprit de collaboration et l'engagement dont a fait preuve l'institution pour donner suite aux observations qu'il avait formulées au sujet du RIDE de 2020, particulièrement en ce qui concerne le renforcement de la cohérence méthodologique entre le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) et le RIDE.
3. Les observations ci-après visent à renforcer l'importance du RIDE dans la communication de la performance du Fonds, et ainsi à contribuer à éclairer l'orientation stratégique et opérationnelle et la planification des ressources.
4. **Convergence et harmonisation du RIDE et du RARI.** IOE se félicite de la collaboration et de la réflexion qui sous-tendent le renforcement de la cohérence entre les méthodes utilisées dans le RARI et le RIDE pour évaluer la performance opérationnelle. Le fruit de ces efforts transparait dans le RIDE de 2021, qui suit la pratique d'autres institutions financières internationales consistant à utiliser une moyenne mobile sur trois ans pour évaluer la performance d'une année donnée, et qui présente en outre une analyse de la tendance sur 10 ans des opérations du FIDA (annexe VIII). La moyenne mobile sur trois ans permet de gommer les variations parasites d'une année donnée, et offre ainsi une estimation plus réaliste de la performance. Pour se faire une idée précise de la performance récente, il convient de la replacer dans le contexte des tendances à plus long terme. Ces différents changements constituent une amélioration notable de la méthode sur laquelle repose l'élaboration du RIDE.
5. Malgré ces progrès dans l'harmonisation de la méthode employée pour le RIDE avec celle appliquée pour le RARI, il reste le problème non résolu de l'utilisation d'un ensemble commun de notations de la performance. L'utilisation des notations issues des évaluations indépendantes contribuerait à renforcer la conformité du RIDE aux pratiques internationales et augmenterait la crédibilité de son analyse. Les différences entre les notations de la performance dans les rapports d'achèvement de projet et dans les évaluations indépendantes sont certes moins importantes que par le passé, mais elles persistent. La source des notations demeure par conséquent une question importante. Par ailleurs, IOE n'adhère pas à l'argument selon lequel l'approche adoptée pour le RIDE permet de fournir des données de performance plus récentes que celles présentées par le RARI; cet argument ne tient pas étant donné qu'une moyenne mobile des performances sur trois ans est utilisée. IOE espère poursuivre les discussions afin d'éliminer les divergences restantes et de faire en sorte que les rapports du FIDA soient davantage en phase avec les pratiques des autres institutions financières internationales.

6. **Capacité de l'institution à honorer les engagements pris au titre de FIDA11.**
Le FIDA connaît une évolution rapide du fait de l'élargissement de la portée de ses activités et de la forte progression de ses investissements dans les nouveaux domaines prioritaires tels que l'action climatique. Ces changements s'accompagnent en outre d'une accélération de la décentralisation dans le cadre de la phase 2.0 du processus (2021-2023). La décentralisation est peut-être une étape nécessaire, qui laisse entrevoir des avantages potentiels à long terme pour les opérations du FIDA. Cela étant, à court et moyen termes, il est fort probable qu'il comportera des risques qui pèseront sur la capacité du Fonds à tenir les engagements pris au titre de FIDA11. Le RIDE est le rapport le plus adapté pour suivre l'avancement de la mise en œuvre du plan de gestion des risques institutionnels élaboré pour garantir une réalisation en temps voulu des engagements pris au titre de FIDA11 dans le contexte de la phase 2.0 du processus de décentralisation.
7. Pour conclure, IOE salue les progrès dans l'harmonisation de la méthode utilisée pour élaborer le RIDE de 2021 avec celle suivie pour le RARI, et invite instamment la direction à continuer de mettre le FIDA pleinement en phase avec les pratiques des autres institutions financières internationales, notamment en ce qui concerne les notations de la performance issues des évaluations indépendantes. La direction devrait envisager de faire état dans le RIDE de 2022 des progrès accomplis dans la gestion des risques que fait peser la phase 2.0 de la décentralisation sur la concrétisation des engagements pris par le Fonds au titre de la reconstitution. IOE remercie la direction de lui avoir donné la possibilité de contribuer à ce processus de changement en lui demandant de transmettre ses observations sur les résultats communiqués dans le RIDE, et se réjouit de la perspective d'une collaboration productive.